

**CONSEIL EXÉCUTIF
2020-2021**



AÉÉPUM

ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EN ÉCONOMIE ET POLITIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SÉANCE DU CONSEIL EXÉCUTIF

17/12/2020

Membres présent-e-s :

Présidente : **Neyla Bouayad**

Vice-présidente : **Amélie Tanguay**

Trésorier : **Antoine Brière**

Conseillère aux affaires externes : **Manuel Acosta**

Adjoint aux affaires externes junior : **Aristote Rayon**

Conseiller aux affaires académiques : **Laurie Bouthillier**

Conseillère à la vie étudiante (CVE) : **Nicolas Gousse**

Conseillère à la vie étudiante junior : **Florent Lebeau**

Chargée des communications : **Gabriel Duhamel**

Conseiller aux affaires périscolaires : **Dominic Giroux**

Membres absent-e-s :

Conseiller à la vie sportive et culturelle : **Leonardo Bondi**

1- Ouverture de la séance

Proposé par **Neyla Bouayad**

Appuyé par **Amélie Tanguay**

2- Admission de l'ancien procès-verbal

Aucune discussion, aucune demande de vote.

3- POL3310

En cours de semaine, des étudiants ont contacté l'association afin de faire part d'un mécontentement sur la formule d'un examen qui sera donné en POL3310.

Essentiellement, la formule proposée est de diviser l'examen en quelques sections, nécessitant une remise individuelle pour chaque section par StudiUM. Toutefois, la critique sur la formule de la part des étudiants provient surtout du fait que du temps sera perdu et que les procédures plus complexes ajoutent un stress supplémentaire. Amélie Tanguay a demandé à tous les élèves, la veille du CE, de lire les différentes plaintes ainsi que le courriel envoyé par Pierre Martin, enseignant du cours POL3310, à ses élèves quant aux consignes de l'examen.

Amélie Tanguay mentionne que la prochaine étape, pour l'association étudiante, serait d'écrire au professeur afin de proposer un nouveau plan de modalités et expliquer la raison pour laquelle on s'oppose à cette structure. Elle demande si les membres préfèrent voter à savoir si on lui écrit oui non et si oui, si ce sera au nom de l'association étudiante ou plutôt au(x) nom(s) individuel(s) de ceux chargés des dossiers académiques dans l'association?

Neyla Bouayad demande quelle est la date de cet examen final.

Amélie Tanguay lui répond que c'est mardi prochain, le 22 décembre. Nous avons donc une fenêtre de temps raisonnable pour le contacter.

Neyla Bouayad mentionne que les délais sont tout de même minces parce que la réorganisation d'un examen peut nécessiter beaucoup de temps.

Laurie Bouthillier appuie le fait qu'on peut passer au vote et qu'une formule d'examen différente peut en effet occasionner un stress supplémentaire. Toutefois, elle est d'avis que c'est délicat de critiquer quelque chose qui n'a pratiquement pas encore été essayé, d'autant plus que c'est difficile de changer un examen à moins d'une semaine d'avis. En plus, dans les consignes du professeur, il est mentionné que le contenu des réponses de l'examen était prévu en prenant en considération le temps limité que les étudiants allaient avoir pour y répondre.

Neyla Bouayad mentionne qu'il faudrait savoir sous quelle formule a été son examen intra.

Florent Lebeau demande de la manière dont les étudiants perdent plus d'une heure d'examen avec ces procédures.

Amélie Tanguay lui répond qu'il y a une perte totale de 1 H 10 pour les pauses, le temps d'envoi des sections, les explications en début d'examen, etc. Selon elle, ces pertes sont juste du stress de plus quand ce n'est pas le temps d'en rajouter.

Aristote Rayon mentionne que c'est correct de garder l'examen sous cette formule car, de toute façon, l'enseignant peut utiliser à sa guise l'espace de la plage horaire réservée à son cours, d'autant plus que le contenu est prévu en fonction du temps restreint pour faire l'examen.

Laurie Bouthillier ajoute que ça peut peut-être effectivement ajouter un stress additionnel, mais qu'en faisant l'examen par blocs, l'enseignant peut s'assurer d'évaluer chaque partie de la matière sans risquer qu'une réponse à une question tôt dans l'examen puisse être répondu avec le contenu d'une question subséquente. Selon elle, l'enseignant doit sûrement savoir ce qu'il fait et c'est difficile de changer un examen dans un délai aussi précipité.

Amélie Tanguay rappelle qu'en tant qu'association étudiante, on doit défendre les intérêts des étudiants. À la base, ce sont des étudiants qui ne sont pas d'accord avec la formule. On peut donc, quoiqu'il en soit, écrire un courriel au professeur en collaboration avec l'association de science politique, si ce n'est que pour lui faire part de l'insatisfaction de certains étudiants envers la méthode d'évaluation.

Aristote Rayon mentionne que le mieux serait d'agir seulement si ça se passe vraiment mal. Mais que présentement, c'est un peu précipité d'effectuer quelconques mesures.

Neyla Bouayad est plutôt d'avis à ce qu'un suivi soit non seulement fait avant l'examen mais aussi après l'examen.

Laurie Bouthillier mentionne qu'il ne fait pas de doute qu'un courriel devra être écrit mais que dans une certaine mesure, avec le nombre de plaintes qui ont pu être reçues de la part d'étudiants en une seule et même session, il faut se contenter de sélectionner que ce qui est prioritaire. Elle ajoute qu'une situation comme celle-ci peut être frustrante pour un enseignant qui sait ce qu'il fait, d'autant plus que nous ne savons pas si l'examen se passera bien ou non. Elle se dissocie de l'écriture d'un courriel moralisateur car elle est opposée à critiquer avant que l'examen soit fait.

Neyla Bouayad répond que bien que l'enseignement soit expérimenté et en contrôle de son cours, la formule d'examen(s) en ligne est nouvelle pour pratiquement tout le corps professoral, y compris les plus expérimentés.

Laurie Bouthillier mentionne que les professeurs du département de science politique partagent déjà entre eux des méthodes d'enseignement et d'évaluation. Certaines consultations ont probablement déjà été effectuées afin de faire les meilleurs formats possibles d'examen. Elle concède toutefois qu'il y a une certaine difficulté dans le fait de concevoir un examen, dû au fait que le tout est complété en ligne.

Amélie Tanguay demande le vote pour savoir deux éléments : tout d'abord, s'il y aura envoi ou non d'un courriel à l'enseignant en question, puis dans un deuxième temps la nature du courriel si jamais celui-ci est envoyé.

Envoi du courriel

Résultats de vote :

Oui

Présidente : **Neyla Bouayad**

Vice-présidente : **Amélie Tanguay**

Conseillère aux affaires externes : **Manuel Acosta**

Conseiller aux affaires académiques : **Laurie Bouthillier**

Conseillère à la vie étudiante (CVE) : **Nicolas Gousse**

Conseillère à la vie étudiante junior : **Florent Lebeau**

Chargée des communications : **Gabriel Duhamel**

Conseiller aux affaires périscolaires : **Dominic Giroux**

Non

Adjoint aux affaires externes junior : **Aristote Rayon**

Nature du courriel

Résultats du vote :

Se plaindre de la formule

Vice-présidente : **Amélie Tanguay**

Conscientiser l'enseignant du mécontentement et du stress que la formule provoque chez certains étudiants

Présidente : **Neyla Bouayad**

Conseillère aux affaires externes : **Manuel Acosta**

Adjoint aux affaires externes junior : **Aristote Rayon**

Conseiller aux affaires académiques : **Laurie Bouthillier**

Conseillère à la vie étudiante (CVE) : **Nicolas Gousse**

Conseillère à la vie étudiante junior : **Florent Lebeau**

Chargée des communications : **Gabriel Duhamel**

Conseiller aux affaires périscolaires : **Dominic Giroux**

***Résultats :** Un courriel sera envoyé à l'enseignant afin de lui faire prendre connaissance du mécontentement et du stress que la formule provoque chez certains étudiants.*

4- Formulaire de demande de bourse

Amélie Tanguay demande si Antoine peut remplir le formulaire de demande de bourse. Elle a contacté le président de l'association étudiante de sciences économiques et celui-ci est d'accord à ce que de l'argent soit demandé dans le cadre d'une bourse afin de revamper le local d'association étudiante.

Antoine Brière lui répond qu'il n'y a pas de problème. Il demande que le courriel lui soit envoyé pour qu'il remplisse le formulaire qui s'y trouve.

5- Achats pour le local

Laurie Bouthillier mentionne qu'elle aimerait qu'on achète des petits jeux de société pour le local d'association étudiante, qu'on rangerait en sécurité dans une armoire. Elle a déjà préparé une liste de jeux potentiels qui peuvent être achetés. Les jeux serviraient à l'an prochain.

Amélie Tanguay répond qu'une bonne partie des dépenses liées potentiellement à l'achat des jeux peut être incluse dans la demande de bourse du fond d'amélioration de la vie étudiante. Il faut seulement que cette dépense entre dans leur critère d'admission pour pouvoir recevoir la bourse à cet effet.

Neyla Bouayad appuie l'idée de Laurie, disant que de toute manière, il n'y a que très peu d'argent dans le budget qui a été dépensé jusqu'à maintenant.

Laurie Bouthillier effectue une autre proposition d'achat et de concours. Cela consisterait à inciter les étudiants à partager sur Instagram une suggestion littéraire. Avec toutes les suggestions reçues, on fait tirer les livres mentionnés avec une partie du budget de l'association étudiante. Pour pouvoir gagner les livres proposés dans les suggestions, il

ne faut qu'aimer ou partager la publication. On pourrait même faire participer les étudiants des autres associations.

Gabriel Duhamel demande si les gens qui doivent faire le résumé de leur coup de cœur littéraire gagnent aussi quelque chose, question que les gens soient incités à envoyer des suggestions.

Laurie Bouthillier répond que non, mais que le partage de suggestions littéraires peut pousser les autres à participer afin que plus de prix soient gagnés.

Amélie Tanguay demande si c'est un concours avec des livres d'économie et de politique ou si le sujet des livres était libre.

Laurie Bouthillier répond que le sujet est libre.

Florent Lebeau propose de faire tirer une carte cadeau ou un ensemble de livres parmi ceux qui auront apporté des suggestions littéraires en cours de session.

Amélie Tanguay mentionne que c'est une bonne idée. Elle propose de lancer le concours dès que possible car les gens ont plus de temps pour lire entre les sessions. Elle ajoute qu'on pourrait voter pour un budget maximal, qui serait compris dans le budget d'événements alloué aux conseillers à la vie étudiante.

Antoine Brière mentionne que ça dépend de la quantité de livres nécessaire. Il calcule qu'on devrait prévoir entre 400\$ et 450\$. Il ne voit pas d'objection à ce que ce montant soit dépensé afin de mettre le concours en place.

Amélie Tanguay ajoute qu'en raison du budget peu dépensé jusqu'à maintenant, cet investissement est plutôt valable. Elle demande toutefois le vote pour que notre opinion générale sur la proposition soit plus claire, d'autant plus que le budget devra être présenté en assemblée générale en début de session prochaine.

Devrait-on proposer dans le prochain budget entre 400 et 500\$ dans le cadre d'un concours littéraire pour l'association?

Oui

Présidente : **Neyla Bouayad**

Vice-présidente : **Amélie Tanguay**

Trésorier : **Antoine Brière**

Conseillère aux affaires externes : **Manuel Acosta**

Adjoint aux affaires externes junior : **Aristote Rayon**

Conseiller aux affaires académiques : **Laurie Bouthillier**

Conseillère à la vie étudiante (CVE) : **Nicolas Gousse**

Conseillère à la vie étudiante junior : **Florent Lebeau**

Chargée des communications : **Gabriel Duhamel**

Conseiller aux affaires périscolaires : **Dominic Giroux**

Proposition adoptée à l'unanimité.

6- Affaires diverses

Amélie Tanguay mentionne qu'une étudiante lui a fait part d'une suggestion d'événement organisé par l'association. Cet événement consiste à faire un débat environnemental entre notre association et l'association de sciences économiques sur la viabilité du projet de GNL Québec. Le débat serait virtuel. Elle demande si l'événement peut être intéressant à faire. Elle demande également si le prochain CE pourra être fait le 7 janvier afin de préparer l'AG, préalablement planifiée pour le 14 janvier. Dans les deux cas, le reste des membres appuient les propos d'**Amélie Tanguay**.

7- Fermeture

Proposé par **Neyla Bouayad**
Appuyé par **Amélie Tanguay**